AVPES – WVM : RAPPORT D'ACTIVITE 2011-2012

1. COMITE

1.1 Organisation du comité

Le comité est composé de 7 membres :
Stéphane Vaucher, président, enseignant au collège de la Planta à Sion.
Stéphanie Mottier-Fontannaz, vice-présidente, enseignante à l'ECCG de Sion.
Anton Perren, membre, enseignant au Kollegium "Spiritus Sanctus", Brig.
Anne-Christine Roduit, membre, enseignante à l'ECCG de Sierre.
François Laveaux, membre, enseignant au collège des Creusets à Sion.
Albert Roten, membre, enseignant à l'ECCG de Monthey.
Carole Sierro, membre, enseignante au Kollegium "Spiritus Sanctus", Brig.

Stéphane Vaucher, président, s'est occupé de la gestion administrative du comité (base de données), du dossier « Statut du personnel enseignant » avec en particulier le travail sur les ordonnances, des dossiers en relation avec la FMEP, des commissions liées à la HEP. Les détails de ces travaux peuvent se lire dans les différentes commissions ci-dessous.
Stéphanie Mottier Fontannaz, vice-présidente, s'est occupée pendant cette année de la commission paritaire, du dossier de la loi sur l'école primaire, du conseil de rédaction du journal *Résonances*. Elle a également géré quelques tâches administratives comme les cartes de vœux. Elle a aussi eu des contacts réguliers avec la CPVAL afin de régulariser la situation des enseignants au bénéfice d'une décharge horaire pour les tâches effectuées dans le cadre du comité. Le but est de permettre aux enseignants ayant acceptés des responsabilités au sein du comité de ne pas être pénalisés en ce qui concerne les cotisations à notre caisse de retraite.
Carole Sierro, membre, était en charge durant cette année du dossier SSPES. Elle a notamment été élue au sein du comité de cette société.
Anne-Christine Roduit, membre, s'est consacrée à la refonte du site internet de l'association et à sa mise à jour. Elle a également pris les procès-verbaux des diverses assemblées de l'association : AG, AC et AD.
Albert Roten, membre, a cherché à élargir les partenariats possibles en collaboration notamment avec la FRC.
Tous les membres du comité ont contribué à la conduite des divers dossiers en cours.

Le président et la vice-présidente ont participé aux réunions des autres associations d'enseignants et de la SSPES.

1.2 Rencontres du comité

Le comité s'est réuni officiellement à 8 reprises. Divers échanges téléphoniques et de nombreux courriels ont permis de faire avancer les dossiers.

2. TRAVAIL AVEC LE DECS

En dehors de la séance d'information générale organisée par le DECS au mois d'août 2011, la présidence a rencontré plusieurs fois les autorités cantonales en charge de l'enseignement :

- Au cours des réunions des autres associations
- Au cours des discussions sur la LEP (Loi sur l'Ecole Primaire)
- Au cours des discussions sur les ordonnances sur le statut et le traitement
- Au cours de rendez-vous officiels

Le comité de l'AVPES a également rempli la consultation sur la loi sur les incompatibilités.

Différents courriels et lettres ont été adressés au DECS dans le but d'affirmer clairement les arguments de l'AVPES quant au maintien de la qualité de l'école valaisanne.

La présidence a également dû gérer des situations conflictuelles entre ses membres et des directions d'école.

3. COMMISSIONS VALAISANNES

3.1 Commission « étude sur l'attractivité de l'enseignement du sec. II en Suisse »

Chef de projet: Olivier Mermod
Représentant AVPES : Stéphane Vaucher

Un projet mené en étroite collaboration avec l'association correspondante zurichoise et la SSPES (cf. rapport d'activité 2010-2011).

Cette étude avait été menée en 2010-2011 par l'ancien président Olivier Mermod ; la présentation de ces résultats est encore d'actualité durant cette année scolaire. Le comité de l'AVPES a jugé opportun de laisser Olivier Mermod poursuivre avec la présentation de cette étude.

En particulier, Monsieur Mermod a eu l'occasion de présenter ces résultats lors d'une séance au DECS en date du 28.03.2012, séance à laquelle ont participé les directeurs des écoles de commerce et Madame Nancy Favre, représentante du SFT. L'importance d'accorder de justes allègements d'horaires pour tâches spéciales a notamment été mise en avant.

3.2 Commission ordonnances sur le statut et le traitement

Tout le comité a œuvré au sein de cette commission.
Différentes rencontres avec des élus politiques ont eu lieu de façon formelle ou informelle entre les deux lectures.
Le comité de l'AVPES a sans cesse insisté auprès du DECS afin de faire entendre sa voix ; il s'agissait de maintenir les acquis, mais aussi de profiter des améliorations accordées aux autres employés d'Etat (congé maternité, paternité, remboursement des frais de garde, etc.).
Le président a participé au groupe de travail sur les ordonnances, lors de deux matinées de discussions.

3.3 Commission paritaire sur la formation continue

Présidence : Francine Crettenand, collaboratrice du DECS
Représentant AVPES : Stéphanie Mottier Fontannaz

La dernière réunion de la commission ayant eu lieu durant le congé maternité de Mme Mottier Fontannaz, aucune nouvelle information ne lui a été communiquée. La prochaine réunion aura lieu en automne prochain.

3.4 Commission d'évaluation HEP :

Présidence : Fabio Di Giaccomo
Représentant AVPES : Stéphane Vaucher
La commission d'évaluation de la HEP s'est réunie le 1er février 2012. Elle a statué sur les résultats de terrain des candidats au diplôme ou master pédagogique.

3.5 Commission d'admission HEP :

Présidence : Fabio Di Giaccomo
Représentant AVPES : Stéphane Vaucher
La commission d'admission de la HEP s'est réunie le 4 juillet 2011. Elle a statué sur les admissions à la formation de diplôme ou master pédagogique.

3.6 Commission de coordination HEP :

Présidence : Fabio Di Giaccomo
Représentant AVPES : Stéphane Vaucher
La commission de coordination de la HEP s'est réunie le 21 mars 2012. Elle a notamment discuté de la présence ou non du maître formateur lors des examens de terrain. La commission devra revenir sur ce sujet pour statuer de façon définitive. Il a

également été question de la reconnaissance par la CDIP des diplômes délivrés par la HEP ; cette reconnaissance va sûrement être officielle dans le courant de l'année.

3.7 Conseil de direction HEP

Présidence : Claude Roch, Chef du DECS
Représentant AVPES : Stéphane Vaucher
Lors de la séance du 7 octobre 2011, les participants ont pu être informés sur l'évolution de la HEP au cours de ces dix dernières années. Concernant le secondaire II général, il a été question de la formation initiale professionnelle (FIP).
Cette journée avait été placée sous le signe des 10 ans de la HEP. A cette occasion, plusieurs tables rondes avaient été organisées. Le président a participé à l'une d'entre elle avec les autres présidents d'associations d'enseignants : il s'agissait d'évoquer les « défis pédagogiques d'aujourd'hui ».

3.8 Commission COBRA - groupes de branches cantonaux

Présidence : Stéphane Vaucher
Représentant AVPES : Stéphane Vaucher, Stéphanie Mottier Fontannaz
Compte tenu des ordonnances sur le statut et le traitement, compte tenu du nouveau CO, compte tenu du PER, la présidence de l'AVPES a jugé opportun de relancer les groupes de branches cantonaux. Pour cela, une réunion a été organisée le 29 février 2012 avec les représentants des COBRA du sec II général pour les branches à niveaux au CO. L'idée majeure a été de professionnaliser les chefs de groupe de branche cantonaux. Le concept de coordinateur a été développé avec une ébauche de cahier des charges. La stratégie suivante a été mise en place : présentation du concept lors de l'AD de printemps, présentation du concept au service de l'enseignement, présentation du concept lors de l'AG d'avril 2012.
Le 26 mars 2012, le président a rencontré le chef du service de l'enseignement, Monsieur Jean-François Lovey, afin de lui présenter le concept de coordinateur. Monsieur Lovey a accueilli très favorablement cette idée qui sera débattue au sein de son service. Tout au long de l'année le comité de l'AVPES a essayé de faire entendre au sein des différentes COBRA son désir de collaborer avec les divers degrés afin d'assurer une meilleure verticalité au profit des élèves et des enseignants.

3.9 Commission « Résonances »

Présidence : Nadia Revaz
Représentant AVPES : Stéphanie Mottier Fontannaz
La commission s'est tout d'abord réunie pour discuter des différents thèmes que le magazine aborderait durant l'année scolaire 2011-2012. Les sujets des articles et autres dossiers traités ont été décidés en commun accord avec la rédactrice en chef et les membres de la commission. Un des buts du magazine est de permettre à chaque degré d'enseignement de retrouver des articles ou sujets ayant un intérêt pour leurs enseignants. Nous avons mis en contact des personnes du secondaire II susceptibles de fournir des informations intéressantes pouvant être publiées dans le magazine.

3.10 Comité fédératif FMEP :

Présidence : Marylène Volpi-Fournier
Représentant AVPES : Stéphane Vaucher
Le comité fédératif de la FMEP s'est réuni à plusieurs reprises afin de traiter les affaires afférentes aux employés cantonaux. Les principaux sujets abordés ont été la LIEP (nouvelle loi sur la LIEP), le statut du personnel enseignant et le projet de loi sur les incompatibilités.
La FMEP a continué à organiser des formations sur le fonctionnement de la caisse de pension, formations ouvertes aux différents membres des comités affiliés à la fédération.
La charte signée entre les associations d'enseignants a permis de mener à bien la prise de position officielle de la FMEP sur le statut et le traitement en vue de la deuxième lecture de septembre 2011 : il a notamment été question d'égalité de traitement entre les différents ordres d'enseignement.
FMEP et Conseil d'Etat ont paraphé lundi 12 décembre 2011 une convention de partenariat. Elle entérine le rôle majeur de la Fédération dans son travail de défense de la fonction publique.
La FMEP, avec l'appui des associations, s'est lancée dans la bataille sur le projet de loi sur les incompatibilités.

3.11 Commission cartes de membres

Présidence : Stéphanie Mottier Fontannaz
La vice-présidente a créé un document qui devrait servir à mieux évaluer la charge de travail que représentent les suivis de travaux de maturité, de stage MPC ou de travaux de diplôme. Une analyse des données récupérées auprès des professeurs permettra sans doute d'avoir une meilleure appréciation de la dotation horaire que ces tâches requièrent.

4. COMMISSIONS SUISSES

4.1 Membre du comité de la SSPES

Présidence : David Wintgens, président de la SSPES
Représentant AVPES/SSPES : Carole Sierro
Carole Sierro représente l'AVPES au sein du comité central de la SSPES. Elle informe la SPESS de la situation du Secondaire II en Valais en particulier, mais aussi de celle de l'école valaisanne en général. Elle est responsable de la traduction en français du site de la SPESS et rédige des avis et des lettres sur les dossiers en cours (transition gymnase/hautes-écoles, nouvelle loi ECG, formation continue, lettres au parlementaires,…) Elle est membre de deux commissions, l'une sur la formation

continue, l'autre sur les langues modernes. Elle travaille à un projet visant à ce que les membres de l'AVPES puissent devenir membres collectifs de la SSPES.

4.2 Commission conseil CPS

Présidence : Adriano Vella, secrétaire générale CDIP
Représentant AVPES/SSPES : Carole Sierro
Cette commission se réunit pour conseiller la CPS. Il est essentiel que la CPS continue à organiser des cours de formation continue pour les enseignants du secondaire II, et ce dans les branches enseignées dans les gymnases suisses en particulier. Il ne faudrait pas que les cours proposés ne concernent que les cadres.

4.3 Commission CLV

Présidence : Karin Joachim, comité central SSPES
Représentant AVPES/SSPES : Carole Sierro
La CLV est une commission permanente de la SSPES. De sa propre initiative ou à la demande de la SSPES, elle traite de questions touchant l'enseignement des langues vivantes, qu'il s'agisse de langues d'enseignement L1 ou de langues étrangères L2. Sous réserve de l'approbation du Comité central, elle peut accepter des mandats d'organes officiels.

4.4 Conférence des présidents d'association sous l'égide de la SSPES

Présidence : David Wintgens, président de la SSPES
Représentant AVPES/SSPES : Stéphane Vaucher
Le président de l'AVPES aura l'occasion de participer les 4 et 5 mai prochains à cette conférence. Il y fera une présentation sur le principe d'annualisation dans l'enseignement, en prenant l'exemple des lois récemment votées en Valais.

5. TRAVAIL INTERNE

5.1 Site internet

Anne-Christine Roduit a rénové le site internet de l'association et le tient constamment à jour : une présentation plus dynamique et plus détaillée permet un accès rapide aux informations.

5.2 Collaboration avec la SPVal, l'AVECO, l'OLLO et l'AVEP

Les différents présidents se sont rencontrés régulièrement surtout pour le dossier du statut du personnel enseignant.

Par ailleurs, les différents présidents participent toujours réciproquement aux assemblées des délégués et générales afin de mieux coordonner l'action des associations avec l'Etat et le public en général.

6. PROJETS

Le comité va poursuivre son activité notamment sur les dossiers :

- Ordonnances sur le statut et le traitement.
- Loi sur les incompatibilités en collaboration avec la FMEP
- Loi sur l'école primaire
- Evolution du nouveau CO
- COBRA – groupe de branches : professionnalisation de la situation
- Formation continue en collaboration avec le DECS.

7. ASSEMBLEES

7.1 AD d'automne

L'assemblée des délégués d'automne a eu lieu le 9 novembre 2011. Le comité a exécuté les différentes propositions faites par l'assemblée.

7.2 AD de printemps

L'assemblée des délégués de printemps a eu lieu le 21 mars 2012. Le comité a exécuté les différentes propositions faites par l'assemblée.

7.3 AG ordinaire

L'assemblée générale ordinaire aura lieu le 25 avril 2012.

8. SITUATION DES MEMBRES

L'AVPES compte à ce jour **587** membres.

La situation des membres et des délégués :

Etablissement	Nombre de membres	Nombres de délégués	Places libres
ECCG Brig	37	3	1
ECCG Martigny	41	5	0
ECCG Monthey	36	4	0
ECCG Sierre	38	2	2
ECCG Sion	70	7	1
EPP St-Maurice	11	0	2
Collège de l'Abbaye	70	7	1
Collège des Creusets	100	5	6
Collège de la Planta	88	9	0
Collège Spiritus Sanctus	94	10	0

Sion, le 13 avril 2012

Pour le comité de l'AVPES

Stéphane Vaucher, président

Stéphanie Mottier Fontannaz, vice-présidente